



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Procédure adaptée

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN
38 Rue de Paris
77580 Villiers sur Morin
☎ 01.64.63.46.50
Mail : mairiedevillierssurmorin@wanadoo.fr

tous les jours de 8h30 à 12h
et le lundi de 14h à 16h30
et mercredi de 13h à 16h.

POUVOIR ADJUDICATEUR :

Agnès AUDOUX Maire de Villiers sur Morin, conformément à la délibération 18-2020 du 3 juillet 2020.

NUMERO ET OBJET DU MARCHÉ DE TRAVAUX : 2022 05 01 Mission de réfection partielle de la toiture de l'église de Villiers sur Morin :

Il s'agit d'une nouvelle procédure initiée suite à une déclaration sans suite, du précédent marché, pour erreur matérielle de procédure

DATE D'EFFET DU MARCHÉ : Les travaux devront être réalisés sur la période de juillet à décembre 2022

MODE DE PASSATION :

Marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics.
Appel d'Offre Ouvert.

MODALITES DE CONSULTATIONS :

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) sera remis ou envoyé gratuitement par email sur simple demande.

Le DCE peut également être téléchargé sur le site internet de la commune sur le lien :
<https://www.villiers-sur-morin.fr/marches-publics/>

- ou sur le site Sur le site : <https://demat.centraledesmarches.com>

Il est composé :

- Du présent AVIS,
- Acte d'Engagement,
- RC Règlement de Consultation
- CCAP Cahier des Clauses Administratives Particulières
- CCTP Cahier des Clauses Techniques Particulières, plan des travaux
- DQE Détail Quantitatif Estimatif (prix unitaire et quantitatif).

MODALITE DE REMISE DES OFFRES :

Le dossier, accompagné des pièces mentionnées dans le règlement de consultation sera à remettre par les candidats sur le site : <https://demat.centraledesmarches.com>

VISITE DU SITE OBLIGATOIRE : Lundi 30 Mai 2022 à 14h30

CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- Valeur technique de l'offre 60 %
- Prix des prestations 40 %

La collectivité se réserve le droit de négocier avec un ou plusieurs candidats les offres remises.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Jeudi 23 juin 2022 à 12H00